

## **PLAN D' ACTIONS 2022** **CONSEIL DES CHEVAUX HAUTS-DE-FRANCE**

- 1<sup>ère</sup> partie : Fonctionnement courant du Conseil des Chevaux Hauts-de-France, et Mise en œuvre et gestion des nouvelles actions du Plan Régional Filière Équine
- 2<sup>ème</sup> partie : Pilotage et actions Interreg EQWOS pour l'année 2022.

### **1. Fonctionnement et Programme d'activités du Conseil des Chevaux Hauts-de-France, et Mise en œuvre et gestion des nouvelles actions du Plan cheval**

Pour cette première partie le CCHDF mènera d'une part son programme d'activités et ses missions initiales en tant que Conseil des Chevaux, et d'autre part sera chargé de la mise en œuvre et de la gestion des nouvelles actions créées dans le cadre du Plan de développement et de rayonnement du cheval et de ses usages 2019 – 2022.

Il est prévu de poursuivre la mise en œuvre concrète des dispositifs du Plan Régional Filière Équine, ainsi que des actions de développement, soutien, promotion et valorisation de la filière. Ceux-ci auront pour objectifs de répondre aux 3 enjeux majeurs : développement économique, rayonnement du territoire et création/maintien de l'emploi, ainsi que la mise en exergue du soutien apporté à la filière par la Région grâce à la mise en place de nouvelles actions.

Répartition de temps de travail du personnel sur la première partie :

- Responsable de projets : 40% Temps plein
- Secrétaire : 50% Temps plein
- Alternant : 60% Temps plein
- Chargé de projets : 100% Temps plein

#### **LEVIER 1 – Gouvernance et coordination : structurer et organiser la filière**

##### **1.1 Fonctionnement et Programme d'activités annuel**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 30%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 70%

##### **Réunions et groupes de travail :**

- Comme pour les années précédentes, le Conseil du Cheval continuera ses missions classiques à savoir : représentant unique de la filière équine auprès de l'ensemble des institutions souhaitant travailler avec la filière équine. Pour cela les membres du CCHDF, ainsi que son personnel, participeront à plusieurs réunions et groupes de travail. Nous sommes le lien avec le monde agricole et nous continuerons à défendre les intérêts de notre filière dans les diverses réunions pour l'élaboration des politiques régionales et européennes. Nous représenterons aussi notre Région au niveau national dans différentes assemblées, réunions et événements, notamment auprès de la Fédération des Conseils des Chevaux.

Cette année le CCHDF travaillera également, en collaboration avec les services de la Région, à la proposition d'un nouveau Plan Régional Filière Équine.

### Accompagnement des associations membres :

- Nous accompagnons également nos associations membres afin de les aider à développer leurs projets en lien avec les priorités de la Région. En outre, nous sommes membre des comités de pilotage et des comités techniques du plan de sauvegarde des races de trait, dont l'objectif est la sauvegarde et la valorisation de nos deux races de trait régionales : le Boulonnais et le Trait du Nord. A ce titre, le CCHDF sera force de propositions afin de développer de nouveaux projets, en vue notamment de valoriser les chantiers hippomobiles. Le Conseil du Cheval s'efforcera de mettre en avant des projets d'ampleur de la filière équine, dans lequel la Région s'investit, tel que la Maison du Boulonnais.

- Dès 2019 de nouvelles actions ont été entreprises par le CCHDF, au côté de l'association membre Cheval Henson, pour soutenir le développement de notre troisième race régionale : le Henson. Cette année ces actions seront reconduites, et de nouvelles pourraient être mises en place, afin de soutenir l'association dans sa mission de développement et de soutien de cette race, dont l'orientation est plus axée sur les chevaux de sports et de loisirs. L'association sera notamment soutenue pour sa participation au Salon International de l'Agriculture 2022, afin de valoriser le Cheval Henson. L'objectif étant de valoriser cette race au niveau national et de développer les débouchés économiques pour ses éleveurs. Il est également important de soutenir le développement de la race en vue d'augmenter le nombre de naissance au risque de la voir disparaître dans les années à venir.

- La valorisation de nos élevages sera une priorité, au-delà de nos deux races de traits, le CCHDF s'efforcera de valoriser nos trois races régionales, ainsi que nos élevages régionaux de sports et de courses, au côté de nos associations membres. La valorisation passera notamment par l'accompagnement des porteurs de projets pour les dispositifs d'aide mis en place par la Région, et par l'accompagnement de nos membres pour toutes leurs actions de valorisation de nos élevages. Le CCHDF prévoit également de mettre en place des actions de valorisation de nos élevages à l'international et d'aide à la commercialisation pour les éleveurs professionnels avec la mise en place de nouvelles actions.

- Participation à différents événements locaux, régionaux et nationaux, selon le calendrier annuel afin de valoriser la filière équine et les actions de la Région Hauts-de-France et du CCHDF en faveur des acteurs de la filière et pour le développement de celle-ci.

### Start-ups de la filière équine :

Le CCHDF proposera également des actions de valorisation de nos start-ups régionales proposant des produits ou services spécifiques pour la filière équine. En effet ces start-ups participent pleinement à l'économie et au rayonnement de la Région, et soutenir leur développement pourrait aboutir à des créations d'emplois dans la Région et permettre un rayonnement au niveau national et international.

### Partenariat avec le Maryland Horse Industry :

Différentes actions sont prévues afin de permettre de développer le lien avec le Maryland Horse Industry, dans le cadre du partenariat entre la Région Hauts-de-France et l'état du Maryland (accueil et envoi de délégations, plaquette de valorisation en anglais, valorisation de chevaux à vendre, préparation d'un programme d'échange...)

### Fonds EPERON :

Le Conseil du cheval est aussi l'organe d'instruction régional pour les dossiers Eperon. A ce titre, nous travaillons avec de nombreux partenaires pour les accompagner dans le développement de leur projet pour d'une part, optimiser leur financement par le Fonds EPERON mais aussi, pour que leur projet soit une véritable valeur ajoutée pour notre territoire et créateur d'emplois.

## Observatoire Économique Régional :

Le prochain OER devrait être mené en 2023. En 2022, il sera nécessaire de le préparer avec la mise à jour de l'ensemble des listings de tous les secteurs de la filière équine. L'objectif étant de valoriser la représentation économique et en termes d'emploi au sein de la filière équine.

### 1.2 Siègne du Conseil des Chevaux

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Afin d'assurer la mise en œuvre de ses missions (Programme annuel, Plan Régional Filière Équine et Interreg EQWOS), le CCHDF dispose désormais d'un bureau (6 avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN). Celui-ci permet notamment d'accueillir les salariés du CCHDF, ainsi que de pouvoir y organiser des réunions de travail. L'action 1.2 regroupe tout ce qui a trait à la gestion de ce bureau et au fonctionnement administratif du CCHDF, indispensables à la mise en œuvre des missions. Cette action a d'ailleurs été inscrite au programme et au budget dans le cadre du Plan Régional Filière Équine.

### 1.3 Mise en œuvre et suivi des nouvelles actions du Plan Cheval

Dans le cadre du Plan Régional Filière Équine voté par la Région en 2019, de nouvelles actions sont développées pour la filière équine. La mise en œuvre de celles-ci, qui viennent s'ajouter au fonctionnement initial et aux missions du CCHDF, a nécessité le recrutement de personnel supplémentaire dès 2019.

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI 30%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI 70%

Ainsi en 2022, les salariés seront donc en charge des nouvelles actions du Plan Régional Filière Équine décrites ci-dessous. La prise en charge de l'action 1.3 est prévue dans le cadre du Programme et du budget du Plan Régional Filière Équine.

Au-delà des nouvelles actions dont le CCHDF gère directement la mise en œuvre, ces salariés auront également pour mission l'accompagnement de la mise en œuvre des nouvelles actions s'adressant directement aux acteurs de la filière. Pour cela, le CCHDF travaillera en collaboration avec les services de la Région afin d'en assurer la mise en œuvre et la communication auprès de la filière, du grand public et des institutions. Parmi la mise en place de nouvelles actions dans le cadre du Plan Régional Filière Équine pour lesquelles le CCHDF ne dispose pas directement de budget, mais dont la mise en place et l'accompagnement des actions nécessiteront du temps de travail des salariés, concerné par le levier 1.3 – cf. ci-dessous :

- **Levier 3 - 9.1 Appui aux projets – aide à l'investissement et 11.1 Travaux d'améliorations des hippodromes et stades équestres :** le CCHDF accompagnera la mise en œuvre de ces deux dispositifs. Il s'agit de soutenir les projets de développement pertinents des structures de la filière équine dans le respect des 3 objectifs majeurs fixés par le Plan Régional Filière Équine : emploi, développement économique et rayonnement de la Région. Il s'agit de dispositifs d'aide de la Région, accessibles à certains acteurs de la filière selon des critères précis. Le CCHDF informera sur les conditions requises et le fonctionnement de ces dispositifs et pourra conseiller les porteurs de projets et les accompagner dans la rédaction et la constitution de leur dossier, à leur demande. Le CCHDF travaillera en collaboration avec les services de la Région pour en assurer la communication à grande échelle, informer et accompagner les porteurs de projets.

- **Levier 4 - 12.1** Amélioration et valorisation de l'élevage : concours d'élevage

Le CCHDF accompagnera les organisateurs de concours d'élevage dans le montage de leur dossier pour ce dispositif voté en 2019. Il s'agit de soutenir l'organisation et la montée en gamme des concours d'élevage en Hauts-de-France (course et sport). Les objectifs : valoriser la production de l'élevage régional et favoriser les nouveaux débouchés pour les éleveurs, avec la possibilité de participer à des compétitions nationales.

- **Levier 4 - 12.3** Amélioration génétique et débouillage

Le CCHDF accompagnera également la mise en œuvre de deux dispositifs concernant le volet « Élevage ». Le premier soutient les éleveurs régionaux dans les actions d'amélioration de la génétique des chevaux et poneys de sports et de courses, ou des chevaux de loisirs de la race Henson. Le second s'adresse aux propriétaires de jeunes chevaux, nés en Hauts-de-France et destinés à une carrière sportive, facilite le recours à un professionnel pour le débouillage. Cela permettra d'une part d'améliorer les performances des produits de nos élevages, et d'autre part de valoriser le travail des professionnels déclarés dans la région Hauts-de-France. Dans ce cadre, le CCHDF travaille en collaboration avec les services de la Région dans l'accompagnement des porteurs de projets, la gestion des dossiers et la préparation des délibérations.

## **LEVIER 2 – Communication, image et événements : affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme le territoire équin de référence.**

### **4.1 Événements : Terres en fêtes, Salons...**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

L'événement Terres en Fêtes, initialement prévu en 2020, a finalement été reporté en 2022, en conséquence de la crise du COVID-19.

Cette année l'événement sera de retour à Tilloy-les-Mofflaines. Le CCHDF sera en charge de l'organisation et de la programmation du Village Cheval de ce Salon agricole.

D'autres actions seront au programme en 2022, afin d'assurer une présence du CCHDF et de ses membres sur différents événements régionaux et nationaux :

- Les événements nationaux ou internationaux nous permettant de valoriser nos produits et savoir-faire auprès d'un large public, et de favoriser le commerce d'équidés : le Sologn'Pony (Lamotte-Beuvron) et le Championnat Selle Français (Saint-Lo) sont deux Championnats nationaux dédiés à la valorisation de l'élevage des chevaux et poneys de sport // L'ÉquidéCup est un championnat national organisé par la Société Française des Équidés de Travail, qui permettra la valorisation de nos races régionales (Boulonnais, Trait du Nord et Henson) sur des épreuves dédiées // Coupe de France au Polo Club d'Apremont // Concours de Saut Internationaux // Courses nationales et internationales sur les hippodromes de la Région (Trot et Galop)...

### **4.2 Colloques, Table-ronde, rencontres**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Il est prévu d'organiser un colloque dédié aux professionnels de la filière tous secteurs confondus. L'objectif étant de permettre un échange et un travail commun des professionnels et représentants de la filière, en collaboration avec les institutions dans le but de valoriser et développer la filière. Les crises à répétition ont un impact fort sur la filière, ce colloque pourrait permettre aux professionnels de trouver des solutions communes et d'être force de proposition.

## 5.1 Site Internet

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Dans le cadre de ce Plan, une refonte globale du site Internet du CCHDF a été initiée. Il s'agit de proposer un site au service de la filière, plus performant que celui existant et surtout plus innovant grâce à un système de matching qui permettra de répertorier et de valoriser tous les acteurs, la production régionale (élevage, équipements...) et les événements de la filière équine en Région Hauts-de-France. Le fonctionnement et le graphisme seront également améliorés afin de les rendre plus adaptés pour les acteurs de la filière et attractifs pour le grand public. En 2021, il a été développé un module permettant aux professionnels n'ayant pas leur propre site Internet, de disposer d'un espace leur permettant de présenter leur activité, grâce à de nombreuses fonctionnalités proches d'un site dédié (textes, documents, photos, vidéos, liens, messagerie privée...). Cela permettra de développer la présence de nos professionnels sur le web, indispensable aujourd'hui pour développer son activité, mais encore trop peu développé et valorisé dans notre filière. En 2022, une large communication sera lancée auprès des professionnels pour valoriser ce système et permettre une plus grande présence des professionnels sur le web. Des formations seront également proposées aux professionnels de la filière afin de renforcer leur présence sur le web et de valoriser leur image.

## 5.2 Supports de communication et promotion à l'international

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DPEAP : 50%

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DPEAP : 50%

Le CCHDF mettra en place plusieurs supports de communication en vue de valoriser les différents secteurs de la filière, en fonction des différentes actions mises en place avec ses associations membres. Le CCHDF assurera également la communication à l'ensemble de la filière notamment concernant le développement du Plan Régional Filière Équine et le soutien de la Région.

## LEVIER 3 – Emploi, formation, soutien aux projets : favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux

### 8.1 Sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

Une offre d'accompagnement sera proposée en 2022, afin de proposer aux acteurs de la filière, tous secteurs confondus, une sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise. Différents thèmes seront abordés afin de permettre aux futurs entrepreneurs de construire des projets solides et d'assurer la pérennisation de leur entreprise : business plan, aspects juridiques, communication, réglementation...

En complément des actions spécifiques de sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise seront mises en place grâce à différents outils.

## 8.2 Service d'accompagnement des entreprises de la filière équine

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%  
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Il a été constaté que les professionnels de la filière débutent souvent leur carrière avec une maîtrise du métier mais trop peu de connaissances en matière de gestion d'entreprise. Ce manque de connaissance met trop souvent en péril l'économie et les entreprises de notre filière. Afin de soutenir les entrepreneurs de la filière et de palier à ce manque, un service d'accompagnement, avec des modules en groupe et d'autres personnalisés, sera proposé. Les modules au programme seront : Développer son activité, Maîtriser la gestion comptable et les obligations légales, gestion de la trésorerie et anticipation, utilisation du numérique, définir les objectifs et gérer les priorités, fiscalité, communication...

Par ailleurs, il est prévu de proposer des audits aux entreprises dans le cadre d'une création ou d'un développement d'activités. Ces audits seront menés par un cabinet spécialisé en one to one entre l'entrepreneur et le cabinet afin de les accompagner au mieux dans leurs projets et de s'assurer de la pérennité de leur entreprise.

## LEVIER 4 – Élevage : renforcer la production régionale

### 12.2 Création de label

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 70%  
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 30%

Le label Equures a été mis en place en 2021 sur notre Région. Ce label a été développé par la Fédération des Conseils des Chevaux et le Conseil des Chevaux Normandie et a déjà prouvé son efficacité dans d'autres régions. Il s'agit d'un Label intégrant des critères liés au respect des réglementations, au respect de l'environnement et du bien-être animal. Un accompagnement des demandeurs est proposé par le CCHDF afin de développer rapidement le nombre de labellisés, participant au rayonnement du territoire en reconnaissant les structures respectant l'environnement et le bien-être animal.

Un autre label, plutôt axé sur le respect de la réglementation et de la biosécurité, pourrait être développé dans la Région en 2022. Il s'agit du Label Qualit'équidés. Ces deux labels combinés participeront à la valorisation des entreprises labellisées.

### 12.4 Bien-être humain et animal

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

Cette année encore, le CCHDF valorisera le bien-être animal par le développement du label Equures sur notre Région. L'organisation de webinaire sur la biosécurité sera également proposée.

## 2. Projet Interreg EQWOS

Responsable de projets : 60% Temps plein

Secrétaire : 50% Temps plein

Alternant : 40% Temps plein

Le projet Eqwos, débuté en juin 2018, va finaliser son développement en 2022. Pour rappel, le Conseil des chevaux exerce le rôle de Chef de file pour ce projet Interreg.

Nos missions sont articulées autour de différents modules d'activité, comprenant :

- Le pilotage administratif et la coordination générale du dossier
- La communication obligatoire sur un dossier Interreg
- La réalisation de diagnostic et d'audit d'entreprises équines
- La mise en place d'actions de valorisation et de commercialisation de nos produits avec les entreprises wallonnes et flamandes
- La réflexion pour la mise en place d'une entité pérenne transfrontalière
- Le développement de formations communes transfrontalières

### Module 1 : Coordination générale et technique

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

En tant qu'opérateur Chef de file, le Conseil des chevaux a pour missions :

- Le pilotage global du dossier Eqwos : l'organisation et la coordination des comités d'accompagnement avec l'Equipe technique, l'organisation des réunions de travail et des comités de pilotage entre opérateurs.
- L'accompagnement des opérateurs dans le suivi de leurs actions liées à Eqwos : aide administrative, coordination, aide sur l'outil d'application de gestion, suivi financier...
- Liaison et rôle d'intermédiaire avec l'équipe technique - rappel des règles Interreg aux opérateurs
- La rédaction du rapport d'activité avec consolidation des événements et actions réalisées.

Le rôle de chef de file est un pilier dans l'animation du projet ainsi que pour le suivi du travail collaboratif. Le lien entre opérateurs est très important pour pérenniser les actions et la plus-value transfrontalière de ce projet européen.



## **Module 2 – Activités de communication**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%  
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Diverses actions sont prévues afin de mettre en avant le potentiel économique de la filière équine régionale, en mutualisant les moyens et points forts de chaque versant impliqué dans le projet.

Le site internet dédié au projet, dont nous avons la charge, permet de relayer les informations concernant les différents événements réalisés ou associés à Eqwos. Une chargée de communication a pour rôle d'animer également le projet via des newsletters, créer des guides et supports de communication, rédiger des communiqués de presse et accompagner les opérateurs dans la mise en place de leurs événements.

Le Colloque Cheval Citoyen, dont l'objectif est de valoriser l'intérêt des chantiers hippomobiles pour les collectivités, n'a pu se tenir en présentiel dans le cadre de la crise sanitaire en 2020 et 2021. Il sera organisé par 5 opérateurs, dont le CCHDF, en 2022. Par ailleurs le CCHDF prévoit de poursuivre les différentes actions de communications (webinaires, reportages...) valorisant la mise en place des chantiers hippomobiles au sein des collectivités dans notre Région, ainsi que l'Appel à projets mis en place par la Région Hauts-de-France pour leur développement.

Le CCHDF prévoit également l'organisation d'une vente aux enchères transfrontalière, à l'occasion d'un Concours de Saut International, ainsi qu'une journée de valorisation de jeunes chevaux d'élevage à vendre. Le fait de les organiser dans le cadre du projet EQWOS nous permet de toucher un plus large public, notamment en termes de débouchés pour le commerce international, et de bénéficier de l'expertise des opérateurs belges pour ce type d'organisation et d'activités.

## **Module 3 - Entité transfrontalière d'accompagnement**

### **Activité 3.1 Convention transfrontalière**

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Une convention transfrontalière doit être rédigée en cette dernière année, afin de pérenniser le projet au-delà de la finalité de celui-ci. Elle résultera notamment de la synergie mise en place au sein du projet EQWOS entre les différents partenaires. Un projet et différents échanges seront proposés en 2022 aux partenaires afin de signer la convention à la fin du projet et de l'ouvrir à d'autres structures de la filière souhaitant s'impliquer dans un développement transfrontalier de la filière. La continuité de ses actions pourrait nécessiter, après la fin du projet le maintien d'un emploi supplémentaire, pour en assurer la mise en œuvre par le CCHDF.

### **Activité 3.3 Services d'accompagnement transfrontalier**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI : 50%  
Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI : 50%

Le CCHDF mettra à jour la plaquette sur le thème « Entreprendre dans la filière équine » afin de permettre aux futurs entrepreneurs de disposer d'un maximum d'informations afin de s'installer dans de bonnes conditions et en ayant préparé leur projet en respectant les différentes étapes. Il participera également aux actions proposées par les autres opérateurs dans le cadre de cette activité.



## Module 4 - nouveaux marchés

### **Activité 4.1 Nouveaux marchés de prospection internationale**

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Le but de cette activité est de pouvoir mettre en lumière les produits et savoir-faire régionaux sur le plan international. Nos élevages, produisant de très bons chevaux de sport, ont besoin de plus de débouchés mais aussi de moyens pour mieux mettre en valeur leurs poulains (concours d'élevage, ventes...).

En 2022, les événements organisés dans le cadre du projet EQWOS, notamment la vente aux enchères et la journée de valorisation de jeunes chevaux d'élevage à vendre, seront des supports de choix pour valoriser nos produits à l'international.

Enfin la valorisation d'une plaquette commune permettra de mettre en avant le projet et les atouts des opérateurs à l'international, en la partageant à l'ensemble des fédérations nationales affiliées à la Fédération Équestre Internationale.

### **Activité 4.2 Evènements équins transfrontaliers :**

Régime d'aide n° SA 50627 - coopération / DAGRI

Le CCHDF prévoit l'organisation d'une vente aux enchères transfrontalière, à l'occasion d'un Concours de Saut International, ainsi qu'une journée de valorisation de jeunes chevaux d'élevage à vendre. Ces événements seront également une belle vitrine en termes de rayonnement de la Région Hauts-de-France, avec la valorisation de ses infrastructures et de la qualité d'organisation et d'accueil des participants.

Le premier constituera une vente aux enchères avec des produits d'élite, sélectionnés par des professionnels. Cette vente se tiendra en présentiel, lors d'un Concours de Saut International à Villers Vicomte. Une retransmission en direct sera également prévue. Cela permettra de toucher un très large public.

Le second, la journée de valorisation de chevaux à vendre, sera ouverte à un plus large choix de chevaux. Ces jeunes chevaux d'élevage seront présentés et filmés. Le film sera ensuite diffusé dans son intégralité et remis à chaque propriétaire afin de leur permettre de bénéficier d'un outil de valorisation de qualité.

De tels événements participeront au rayonnement de la Région Hauts-de-France et de ses élevages.

## Module 5 - Renforcement des compétences

### **Activité 5.1 Formation continues**

Régime d'aide n° SA 40979 - transfert de connaissances et actions d'information / DAGRI

En 2022, nous prévoyons d'organiser différentes formations dont l'objectif est de développer et valoriser le savoir-faire et les compétences des professionnels de notre Région et de développer l'échange, source d'amélioration des connaissances entre les professionnels des différents versants.

Les formations au programme sont les suivantes :

- Cavaliers professionnels pour la formation des chevaux d'élevage
- Préparation au saut en liberté